

Cher Membre,

Nous nous adressons à toi, à titre de membre/sonneur individuel et, le cas échéant, à titre de membre d'un groupe ou participant à une école.

Aies donc, s'il te plaît, le réflexe d'en parler au sein de ton groupe ou de ton école.

Une vision rapide de la FTB conclurait à ce qu'elle se porte bien. Ses finances sont bonnes et elle organise, en année « normale », deux stages (Chassart et Saint Hubert) et un championnat. Elle publie Novell et, depuis un an, un calendrier.

Le conseil d'administration s'en félicite mais estime que ceci ne suffit pas.

En effet, nous devons constater que l'âge moyen de nos membres croît et que certains groupes, florissant à une certaine époque, rencontrent des difficultés qui pourraient menacer leur survie. Nous constatons également que, si nous n'y prenons garde, nos habitudes de communications ne seront vite plus à la page.

Nous avons tenu une assemblée générale ce 3 octobre. Elle avait été précédée d'un conseil d'administration le 22 septembre. Nous avons décidé de copier le PV de notre assemblée à tous nos membres. En lisant ce PV que tu trouveras en annexe, tu verras les sujets qui nous préoccupent le plus.

Notre Fédération est **TA** Fédération.

C'est pourquoi nous te recommandons la lecture de ce PV et de ses annexes et te saurions gré d'en parler au sein de ton groupe. Tu verras que nous avons préparé un rapide questionnaire. Nous apprécierions qu'au sein de ton groupe, vous preniez quelques moments pour y répondre. Le but de ce questionnaire n'est pas de faire le tour de tous les sujets et surtout pas de conclure, mais simplement de préparer une réunion avec un membre du conseil d'administration. En effet, un membre du conseil d'administration prendra contact avec ton groupe afin de voir ce que notre Fédération peut faire pour aider, pour soutenir les groupes, les sonneurs. Le fait de renvoyer le questionnaire aidera à avoir une réunion plus efficace : merci d'avance.

En outre, en parcourant les documents en annexe, tu disposeras de nombreuses informations quant à nos projets 2022 (stage, concours, ...) : bonne lecture et, encore une fois, merci de répondre au questionnaire.

Le conseil d'administration souhaite ne pas seulement organiser des stages et des championnats ou publier une revue annuelle, mais à aider les sonneurs et les groupes à progresser, à partager leur passion, à se retrouver dans des ambiances conviviales. Merci à tous ceux qui nous soutiennent en se faisant membres et en cotisant : c'est utile de travailler ensemble, nous en avons besoin.

Amitiés en Saint Hubert

Le Conseil d'Administration



Fédération des Trompes du Benelux Asbl

Siège social : Route du Bois de Chaleux 1 5560 Hulsonniaux	Secrétariat : Bénédicte Dumont de Chassart Anne-Michèle de Ghellinck Mail : bjf.ftb@gmail.com
---	---

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 octobre 2021.

Ordre du jour :

1. Présentation et approbation des comptes et bilan 2020-2021.
2. Décharge aux administrateurs
3. Budget année 2021/22
4. Rapport d'activité et calendrier des manifestations et activités FTB
5. Divers.

La réunion est ouverte à 16 heures au siège social.

Le président remercie les membres présents.

Le président demande une minute de silence pour honorer la mémoire de nos défunts.

- 1. Les comptes repris en annexe sont présentés, commentés et discutés.**

Ils sont approuvés à l'unanimité.

- 2. Le budget repris en annexe est présenté commenté et discuté.**

Certaines activités sont envisagées (voir les points traitant des activités envisagées). Elles ne sont pas budgétées. Le conseil d'administration veillera à leur accorder les budgets raisonnables nécessaires.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

- 3. Décharge est donnée aux administrateurs à l'unanimité.**

- 4. Rapport d'activités et activités prévues ou envisagées.**

Au cours de l'exercice 2020-2021, perturbé par le confinement, notre Fédération a géré deux projets, en plus du traditionnel Novell. Il s'agit du calendrier offert à tous nos membres et du stage de Saint Hubert.

Le calendrier a été vu comme un lien entre les membres de notre Fédération en une période de confinement qui empêchait les rencontres habituelles. Afin de conscientiser nos anciens membres, ce calendrier a été envoyé à environ 500 personnes.

Cette expérience semble avoir trouvé un écho favorable. Le conseil d'administration est partisan de poursuivre cette initiative et l'assemblée a confirmé cette position.

Pour la première édition, il avait été demandé aux groupes membres de fournir des photos à haute définition. 12 groupes ont fourni de telles photos et ont été repris dans le calendrier. Le principe de cette nouvelle édition reste le même : appel est donc fait à tous les groupes membres. Au cas où nous recevions des photos HD de plus de 12 groupes, certains mois pourraient reprendre les photos de 2 groupes. Le conseil d'administration profitera de ce calendrier adressé à chaque membre pour y mettre la liste des groupes et les coordonnées de la personne de contact.

Le stage de Saint Hubert 2021 s'est déroulé sur un nouveau site : les Forges entre Saint Hubert et Poix Saint Hubert, en pleine nature et avec les mêmes interlocuteurs du Centre de Dépaysement et de Plein Air de Saint Hubert que précédemment. Les conditions de la tenue de ce stage furent très strictes : Covid oblige ! Tous les stagiaires et moniteurs étaient logés en chambres individuelles et étaient testés à l'entrée du stage. Le nombre de stagiaires a dû être strictement limité à 30.

Il est clair que nous avons vécu un stage de grande qualité avec des stagiaires acceptant avec bonne humeur les règles que le Covid nous imposait, et des moniteurs extrêmement enthousiastes. Ce furent d'excellentes retrouvailles.

Le stage de Saint Hubert 2022 se tiendra à nouveau aux Forges du vendredi 1^{er} au dimanche 3 juillet 2022 (possibilité d'arriver le jeudi soir). Le conseil d'administration veillera à déterminer le nombre maximum de stagiaires entre autres en fonction de la situation sanitaire du moment.

Le Championnat du Benelux 2022 aura lieu dans le cadre des 200 ans (en fait 201 vu le report d'un an dû au confinement !) de Chassart-Courant le **samedi 7 mai 2022, au château de Chassart** (chez Tanguy et Astrid Dumont de Chassart) et sera organisé par Chassart-Courant, la famille Dumont de Chassart et leurs amis, conjointement avec notre Fédération.

Les épreuves seront les mêmes que précédemment. En fonction de ce qui est possible et des discussions avec Chassart-Courant, nous organiserons également une épreuve à cheval et une épreuve La Louvière. La liste des épreuves et des fanfares imposées ainsi que les partitions autres que « vènerie » sont en annexe.

Une interface sera constituée de membres de Chassart-Courant et de la FTB. Notre Fédération y sera représentée par François de Radzitzky, Bénédicte Dumont de Chassart et Anne-Michèle de Ghellinck.

Points divers à propos de ce championnat :

- Le championnat sera-t-il ouvert au « grand public » ? Ceci sera discuté avec Chassart-Courant, mais normalement oui.
- Y aura-t-il un concert le vendredi soir ? Ce sera également envisagé avec Chassart-Courant.
- Serait-il possible, pour l'épreuve de groupe, d'avoir deux catégories (même si tous les groupes concourent ensemble comme pour les championnats solo) de manière à ce que le Champion du Benelux soit un groupe du Benelux ; les groupes « étrangers » étant classés entre eux (titre à trouver) ? Le débat a fait apparaître de nombreux arguments dans les deux sens. Parmi les arguments : le nombre de groupes « étrangers », l'effet d'émulation de voir les groupes « étrangers » en haut du palmarès mais aussi le risque de démotivation, la difficulté de trouver un titre pour les « étrangers », qui soit au même niveau que « Champion du Benelux ».

Le règlement ne va pas être modifié mais, en fonction du nombre de groupes « étrangers », ceci sera réalisé ou pas. NB : En ce qui concerne le Championnat 2023 à Mersch, l'ambition des Trompes du Luxembourg est d'attirer plusieurs groupes « étrangers », entre autres pour un concert le vendredi soir.

Vu que Chassart-Courant et ses amis organisent le Championnat, il n'y aura pas de stage à Chassart en 2022.

Relation avec les groupes et les écoles : La FTB est préoccupée de l'impact que peut avoir eu le confinement sur les groupes. De toute façon, elle souhaite renforcer ses relations avec les groupes. A ce titre, différentes actions sont envisagées mais afin de répondre au mieux aux souhaits des groupes, un questionnaire a été élaboré dont le but n'est pas de couvrir toutes les questions et d'y répondre mais bien, essentiellement, d'ouvrir une discussion avec chaque groupe (voir le questionnaire et la lettre d'accompagnement en annexe). La FTB souhaite également nouer des relations avec les écoles et, là aussi, voir en quoi elle pourrait apporter un concours. Notre Fédération lance déjà quelques idées :

- Journées (ou demi-journées) spécifiques consacrées par exemple à la basse ou au radouci ;
- Stage/journée « Groupes » ;
- Journées (ou demi-journées) réservées aux jeunes ;
- Aide aux écoles par le prêt ou le financement de trompes destinées aux débutants ;
- Formation de moniteurs d'école.

Ces points ne sont là que pour lancer la discussion : l'important est que les groupes et écoles se prononcent.

Festivals : en 2019, à l'occasion de la Reconnaissance de l'Art du Sonneur en Communauté Flamande, un festival a été organisé par Dirk de With à Wommelgem. Ce fut une superbe réussite qui a touché un public extérieur au monde de la Trompe (important pour la promotion de la Trompe). Sous la houlette de Dirk, la FTB voudrais renouveler cette initiative. Un festival permet à tous les groupes, quelque soient leur niveau, de présenter quelques fanfares (2 ou 3) en bénéficiant d'une bonne présentation dans le cadre d'une bonne organisation.

Oudoumont : Fred Jaymaert (sonneur au Bien Aller Ardennes de Liège et vice-président au RSHCB, section Liège) nous informe que les Journées de la Chasses seront à nouveau organisées en 2022 (mais limitées à 1 jour). Le contact est noué et l'idée est que la FTB y organise une animation, y gère une présence : concert, conférence, stand, animation par des sonneurs, concours, festival, ... Le sujet sera étudié et discuté en décembre avec les organisateurs. Une intervention financière de notre Fédération est envisagée. Les échanges pendant notre assemblée vont dans le sens de limiter et de bien choisir les manifestations auxquelles nous prendrions part afin d'y avoir un véritable impact. Par exemple, la Foire de Libramont (sauf éventuellement les journées en forêt) ne semble pas idéale car nous représentons trop peu en face d'eux.

Communication avec nos membres : c'est un sujet extrêmement important. La discussion a mis en avant la nécessité d'avoir une communication active vers nos membres et donc pas seulement via le site ou Facebook, et une communication adaptée selon qu'elle est destinée à nos membres individuels ou aux groupes/écoles.

Il est rappelé aux groupes et aux écoles de renseigner ou d'actualiser les informations reprise sur le site FTB (<http://www.ftb-bjf.org>) en les transmettant au secrétariat de la FTB (bjf.ftb@gmail.com). Après l'envoi des questionnaires et, espérons-le, de nombreuses réponses, des membres du conseil d'administration prendront contact et rendez-vous avec chaque groupe et chaque école afin d'approfondir la discussion et surtout voir ce que la FTB peut faire pour les groupes et les écoles.

Cotisations : Les groupes reprenant leurs activités, les cotisations sont ramenées au niveau antérieur (20€ si payées par le groupe d'au moins 6 sonneurs cotisant et 30€ pour les sonneurs individuels). Le système de cotisation unique avec la FITF est poursuivi : à savoir que pour tous ceux qui payent leur cotisation FITF à la FITF, celle-ci nous rétrocède la cotisation FTB et pour ceux qui la payeraient à la FTB, c'est celle-ci qui rétrocéderait à la FITF ce qui lui revient.

Remerciements : Le président remercie les membres qui ont pris part à cette assemblée ainsi que les membres du conseil d'administration et en particulier les deux administratrices-secrétaires : Bénédicte Dumont de Chassart et Anne-Michèle de Ghellinck.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18 heures.

Pour le conseil
d'administration,
François de Radzitzky

Fédération des Trompes du Benelux / Belgische

Jachthoorn Federatie

Comptes 2020-2021

Dépenses

Assurances	-364,39
Comptabilité	-121,00
Divers (-)	-167,44
Frais bancaires	-86,65
Novelles	-2 662,79
Championnat (-)	0,00
Stage Chassart (-)	0,00
Stage St-Hubert (-)	0,00
Achats	0,00
Cotisations rétrocedées	-377,34
Calendriers (500)	-2 670,18
Total	-6 449,79

Recettes

Championnat (+)	0,00
Cotisations perçues	1 270,00
Stage Chassart (+)	0,00
Stage St-Hubert (+)	6 620,00
Divers (+)	0,00
Total	7 890,00

Boni 1 440,21

Budget 2021-2022

Dépenses

Assurances	-500,00
Comptabilité	-150,00
Divers (-)	-300,00
Frais bancaires	-100,00
Novelles	-1 300,00
Championnat (-)	-500,00
Stage Chassart (-)	
Stage St-Hubert (-)	-5 000,00
Achats	0,00
Cotisations rétrocedées	-400,00
Calendrier	-2 600,00
Total	-10 850,00

Recettes

Championnat	500,00
Cotisations	4 500,00
Stage Chassart	
Stage St-Hubert	6 500,00
Divers	0,00
Total	11 500,00

Boni 650,00

Stage de St Hubert 2021	-4 871,82
Recettes stage St H.	363,00
2ème Novell	1 300,00
Solde "économique"	-1 768,61

FTB-BJF

ING

	<u>LV</u>	<u>Vue</u>	<u>Total</u>
31-12-17	29 137,10 €	16 622,46 €	45 759,56 €
31-12-18	29 137,10 €	24 325,62 €	53 462,72 €
30-06-20	29 153,50 €	33 095,72 €	62 249,22 €
30-06-21	29 168,99 €	34 535,93 €	63 704,92 €
Delta 2020-2021	15,49 €	1 440,21 €	1 455,70 €